



COMMUNIQUE DE PRESSE

Navette fluviale publique Incompréhensible position de la Métropole !

Le 8 février 2021

Depuis des années, en tant que Conseils de Quartier riverains de la Saône, et représentants du monde associatif, tout comme de nombreux citoyens, nous œuvrons pour qu'enfin le projet de navette fluviale publique voit le jour.

Après la déception liée à l'arrêt de l'expérimentation annoncée par la Métropole en janvier... 2016, et des années de tergiversations, nous avons appris avec consternation dans le Progrès de la semaine dernière que le nouveau Président de la Métropole, Bruno Bernard, tout comme son Vice-Président, chargé des transports, Jean-Charles Kohlhaas, ne croyaient pas en ce projet.

Cette position est incompréhensible.

Sur le fond :

- parce qu'elle va à l'encontre du développement du transport de voyageurs par la voie fluviale, en tant que complément des autres modes de transports
- parce qu'elle rejette une démarche pourtant vertueuse en matière d'environnement et dont le coût de l'expérimentation est pourtant modéré
- parce qu'elle s'appuie sur des éléments erronés, notamment le potentiel de voyageurs qui est largement sous-estimé
- parce qu'elle évoque la « lenteur » du fluvial, comme si tous les voyageurs des transports publics refusaient de perdre quelques minutes pour leur trajet en échange d'un mode alternatif de qualité.

Sur la forme :

- parce qu'elle n'a fait l'objet d'aucune concertation, d'aucun échange avec les parties concernées alors que la Métropole se targue de promouvoir un modèle plus vertueux de participation citoyenne aux grands projets.

Pour ces raisons, nous demandons au Président de la Métropole et à celui du Sytral de revenir sur cette décision et pour le moins d'organiser une réunion de travail puis une réunion publique sur ce dossier.

Pour Lyon, ville aux deux fleuves, pour l'environnement, pour la démocratie participative, la navette fluviale mérite mieux qu'un enterrement en catimini.

**Pour le CDQ « Vaise-Industrie-Rochecardon »
Cédric Rousset**

**Pour le CDQ « St-Rambert-l'Île Barbe »,
Marie-Dominique Rolling**

**Pour le CDQ « Bas des Pentès/Presqu'île »
Olivier Barnet**

**Pour le CDQ « Croix-Rousse Ouest »
Dominique Gilles**

**Pour l'association « L'Air des Lyonnaises et des Lyonnais »
Gérard Françon**